



BS : Préparation à l'habilitation BS

Pour personnel non électricien réalisant en sécurité des interventions d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

L'employeur doit examiner les habilitations pour tout salarié potentiellement exposé au risque électrique au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Cette formation permet à l'employeur de délivrer à son salarié un titre d'habilitation électrique

La formation prend en compte les dernières évolutions en vue de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)

OBJECTIF

Cette formation réglementaire a pour objectif de permettre au personnel réalisant des opérations d'ordre électrique en BT de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opération sur ou au voisinage des ouvrages électriques et de s'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions.

VOUS CHOISISSEZ CETTE FORMATION

Parce que nos formateurs sont des professionnels du secteur Electricité et connexes qui possèdent plus de 3 ans d'expérience et une solide pratique dans le domaine de la sécurité électrique et de la basse tension.

Parce que votre salarié va approfondir les procédures de sécurité en mettant en œuvre les équipements de protection dans une situation de chantier.

Parce que cette formation est individualisée.

- **PUBLIC CONCERNE**

Toute personne non électricien de métier qui réalise des interventions simples sur des installations électriques ou qui réarme un disjoncteur. Agent de maintenance, gardiens d'immeubles, peintres, menuisiers, plaquistes, informaticien, agent de sécurité incendie....

- **DURÉE**

14h

- **LIEU DE FORMATION**

Dans un de nos centres EFSP ou en intra sur votre site en dehors des zones de production

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

10 personnes maximum

- **VALIDATION**

Conformément à la norme, un avis après formation est délivré, celui-ci servira de base à l'employeur pour habilitier son salarié



CONTENU

Cette formation répond à la norme NF C18-510

Module Tronc commun N°1 –

Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Les différents domaines de tension.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.

Identifier les limites et les zones d'environnement.

Le principe d'une habilitation.

Définition des symboles d'habilitation.

Les prescriptions associées aux zones de travail.

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

La zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS) –

Les limites de l'habilitation BS (Autorisation et interdictions, etc.).

Les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.

Les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.

Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).

La procédure de remplacement

MOYENS PEDAGOGIQUES

Malette et tableau pédagogiques

Livret de cours

Vidéos